



COMMUNE DE CHARDONNE

Election à la syndicature du 25 avril 2021

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Chardonne sans parti, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à pourvoir,

PROCLAME

Monsieur Fabrice NEYROUD

né le 23 novembre 1978, originaire de « Chardonne »,
domicilié à « route de Bellevue 14 » à « Chardonne »,

élu(e) tacitement Syndic
pour la législature 2021-2026.

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau:


Mme Anne Gilliéron



La secrétaire:


Mme Valérie Schnyder

Chardonne, le 6 avril 2021